



Litige cuisiniste: plan modifié et prix identique

Par **suesue**, le **21/04/2008** à **21:40**

après acceptation du devis et du plan d'une cuisine pour un montant de 8500 euros, ma mère a versé la somme de 2000 euros à titre d'acompte - après la pré-visite effectuée par le poseur afin de vérifier les dimensions, ce dernier a ainsi fait remarqué que le plan choisi était trop fourni au regard de la superficie de la cuisine (pas de distance suffisante pour installer une table!) - malgré le délai de 6 semaines expiré pour modifier les plans, ma mère a repris contact avec le cuisiniste pour revoir le plan- la responsable a accepté de modifier le plan. Ainsi, certains éléments de la cuisine ont été supprimés diminuant le prix de 1000 euros. Cependant, ils ont refusé de revoir la facture estimant que le montant de départ était 8500 euros et qu'ils ne pouvaient dans ce cas que proposer un avoir valable 3 mois dans le magasin? Cette pratique est-elle légale? Certes ma mère a signé le contrat pour un montant de 8500 euros mais le cuisiniste a accepté de revoir les plans et a supprimé des éléments modifiant ainsi le montant final. N'ont-ils pas commis une erreur eu égard à leur obligation de conseil et d'information? mais aussi en tant que professionnel? En cas, ont-ils le droit de procéder ainsi? Et sinon, de quels recours dispose-t-on ?

Par **lio63000**, le **28/08/2008** à **14:43**

Lors du bon de commande initial, n'avez-vous pas eu un descriptif précis des meubles prévus pour le premier plan avec un numéro noté sur le bon de commande ?

Par **brebion**, le **13/11/2008** à **10:17**

bonjour à tous, rn je suis cuisiniste depuis une quinzaine d'années. rn Dans cette affaire, le cuisiniste se doit de donner un descriptif précis de la fourniture de la cuisine (ce n'est pas un produit fini, elle est composée de diverses références). rn Ce descriptif détaillé est obligatoire et dans ce cas, c'est très simple : rn on retire une référence, on en déduit le prix. donc ta mère aura du payer sa facture révisée à la baisse. rn voilà. rn Y a malheureusement encore des voleurs dans la profession... rn David Brébion.